L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 26 OCTOBRE. 1889. 63me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS. SAMEDI, 26 OCTOBRE 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an..............$12 00
Six mois..............6 00
Trois mois..............3 00
Un mois..............1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an..............$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an..............$3 00
Six mois..............1 50
Quatre mois..............1 00
Trois mois..............75

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au-dessous de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Bourse des Encanteurs.

PAR JAS. P. GUINAULT.—Maison double, rue des Camps-Elysées, Nos 112 et 114, près du Parc Washington.

PAR LE SHÉRIF—Propriété commerciale de valeur, rue Perdido. Un lot de terre, avec bâtisses et améliorations, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Dauphine et Bourgogne.

PAR P. AD. FORTIER — Constable de la Deuxième Cour de Cité—Au No 286 rue Douane, près Prieur : le contenu d'une grocerie, comprenant groceries, vins, liqueurs glacière, comptoirs, étagères, buvette et installations.

La Compagnie de navigation du Mississippi et de l'Océan.

Il paraît que St-Louis n'est pas tout-à-fait de l'avis de la Convention de Topeka, relativement à la création d'un nouveau port aux eaux profondes, sur les plages du Texas. Elle goûte si peu les arguments des orateurs de cette malencontreuse assemblée, qu'elle se met à la tête d'une grande entreprise dont le but est d'établir un commerce direct entre son port et ceux qui sont, par la voie du Mississippi, situés à l'ouest, à l'est et au sud du Golfe. A l'aide de navires construits de façon à naviguer, avec une égale facilité, sur le fleuve et l'océan, elle desservirait, sur les côtes de l'Atlantique, les ports du Mexique, de l'Amérique Centrale et du Brésil ; puis, en traversant le canal de Nicaragua—qu'elle considère comme un projet parfaitement arrêté, sinon comme une œuvre achevée—elle parcourrait toute la côte occidentale de l'Amérique du Centre et du Sud, de Brito à Valparaiso.

L'idée est très juste et fera vite son chemin. Certes, St-Louis a, quelquefois, des ambitions outrées ; il lui arrive de poser, hors de propos, en capitale de toutes les Amériques, et de revendiquer une primauté qui ne lui appartient guère, mais, dans l'affaire qui nous occupe, il est impossible de ne pas l'approuver.

C'est bien là le centre de la vaste et déjà populeuse contrée de l'Ouest, le foyer de la production agricole et manufacturière des pays qu'arrosent le haut Mississippi et le Missouri, comme la Nouvelle-Orléans est le port où doivent se déverser les produits de la Vallée inférieure du grand cours d'eau. On a beau s'ingénier à créer d'autres débouchés faciles, à droite où à gauche, on ne réussira pas à détrôner ces deux grandes villes, à leur enlever la prépondérance que leur donne leur position géographique. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte pour s'en convaincre.

Il est très vrai que, par St-Louis et le Mississippi, les agriculteurs et les industriels du grand Ouest sont plus près des quinze Républiques du Sud, et du Brésil, que par la voie de la Californie et de San Francisco — même par celle des ports de New York, Philadelphie et Baltimore. De là, l'idée d'établir, entre cette métropole et toutes les contrées situées à l'ouest et au sud du Golfe, un trafic direct et rapide, par grands bateaux à vapeur, construits de façon à pouvoir descendre le fleuve, sans encombre, avec un tirant d'eau n'excédant jamais huit pieds de profondeur, puis à n'avoir pas besoin de transbordement pour affronter les dangers de la haute mer.

Il vient de se former, dans ce but, à St Louis une grande Compagnie, dite "Mississippi River and Ocean Navigation Co.", au capital de cinq millions de dollars. Elle s'est rendue acquéreur de brevets (Patents) accordés par les Etats-Unis à l'ingénieur Andrew Lucas. L'invention principale consiste en une quille mobile, que l'on enlève et replace à volonté. Supposons qu'un navire de 3,000 tonneaux, chargé de produits de l'Ouest, veuille faire le trafic direct entre St-Louis et Rio de Janeiro ; tant qu'il descend le fleuve, de St-Louis à la Nouvelle-Orléans ou aux Jetées Eads, il est inutile, pour lui, de fendre bien profondément les eaux ; mieux vaut qu'il n'ait qu'un faible tirant, attendu qu'il peut, à tout instant, rencontrer quelque obstacle, quelque obstruction, imprévus ou connus d'avance. Du moment qu'il pénètre dans le Golfe, qu'il entre dans des eaux profondes, ouvertes à tous les vents, exposées aux tourmentes de la tempête, il ajuste un second quille mobile, au-dessous de celle dont il est déjà pourvu ; il pénètre plus profondément dans les flots, il acquiert plus de solidité, il a une meilleure assiette, il lui est possible de résister aux mouvements désordonnés de l'océan, tout autant qu'un bâtiment construit expressément pour les longues traversées maritimes.

C'est ainsi, du moins, que nous comprenons le "Lucas Patent", tel qu'il est exposé dans le dessin que nous avons sous les yeux. L'idée est neuve, originale, heureuse surtout. Il est même étonnant que, dans un pays aussi vaste, entouré, de deux côtés, par les deux océans, sillonné, à l'intérieur par de larges cours d'eau, où, par conséquent, la navigation fluviale et la navigation maritime se tiennent étroitement et se continuent mutuellement, de sorte que l'une appelle nécessairement l'autre et ne peut s'en passer—pareille tentative n'ait pas encore été faite.

L'invention Lucas est-elle exécutable? Ne rencontre-t-elle pas des obstacles insurmontables dans la pratique? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ; c'est aux ingénieurs, aux spécialistes, d'en décider. Il est probable, cependant, que la question a été sérieusement étudiée et favorablement résolue, puisqu'il y a un brevet d'invention accordé par l'Etat, et de gros capitaux engagés dans l'exploitation.

Quant à l'entreprise, elle a des avantages immenses, qui frappent tous les esprits ; elle vaut beaucoup mieux que le projet d'un port à créer sur la côte méridionale du Texas, et qu'on ne pourrait atteindre qu'après avoir traîné la masse encombrante des produits de l'Ouest, par terre, sur une distance de six ou sept cents milles. Elle se heurte plus la moindre raison d'être à la pratique actuelle du grand commerce inter-américain, laquelle consiste à transporter, par terre, les marchandises de l'Ouest à l'Est, de St-Louis à New York, pour y être transbordées sur des navires qui, de là, ont plus de chemin à faire, le long de l'Atlantique, du point d'embarquement au point d'arrivée, que de St-Louis à ce même point. Elle épargne aux envois deux mille milles d'un voyage aussi dangereux que coûteux et, aux Compagnies, d'énormes dépenses [illegible]; elle [illegible] les [illegible] et rapproche les producteurs des consommateurs.

En ce qui concerne la Nouvelle-Orléans, celle-ci peut, par suite de cette innovation, perdre quelque chose [illegible] bénéfices qui passent [illegible] sur ses quais, au lieu de s'y arrêter, et [illegible]

n'y feront qu'une halte moins longue qu'aujourd'hui, mais elle y gagnera prodigieusement par le nombre. Qu'on se figure notre fleuve et notre Golfe jouant le rôle important auquel les appellent la nature et leur position géographique—servant d'intermédiaires entre deux continents peuplés, comme le seront, bientôt, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, et l'on sera émerveillé du mouvement qui doit s'y produire. Il y a des obstacles contre lesquels on ne lutte pas, des forces supérieures qui défient toute puissance, toute habileté humaine. Il serait plus facile de faire remonter le Mississippi vers sa source, que de l'empêcher d'être la voie de communication naturelle, forcée, entre les deux grandes parties du Nouveau Monde.

Loterie de l'Etat de la Louisiane.—On lira dans nos colonnes de ce jour vingt et quelques avis où chacun des signataires déclare avoir été possesseur d'un billet auquel est échu un des lots importants au récent tirage de la loterie de la Compagnie de l'Etat de la Louisiane. Cette déclaration est suivie d'une seconde où il est dit que la Compagnie n'a mis aucun délai à faire droit aux réclamations qui lui étaient soumises, dès que le bien fondé lui en était démontré, formalité bien simple : la présentation des bouts de papier. Nous donnons les noms des heureux qui ont été appelés à ce partage des faveurs de Dame Fortune. A tout seigneur tout honneur. D'abord ceux qui ont touché des fractions du lot de trois cent mille piastres : W. P. Fancutter, de Campbellsville, Kentucky ; Geo. W. Lane, de Forest City, Arkansas ; Geo. M. Walton, de Sharon Valley, Connecticut ; T. H. Neeley, de Bigbyville, Tennessee ; G. P. Talbott, de Danville, Virginie ; Mariano Romero, de Santa Barbara, Californie ; Aug. T. Miller, de St-Louis, Missouri. Ceux qui ont avaient des vingtièmes des lots de cent mille et de cinquante mille piastres : E. L. Raines, de Bernam, Texas ; M. M. Jordan, de Greenville, Caroline du Sud ; Adam A. Lobit, de Galveston, Texas ; Cora Rogers, de South Bend, Indiana ; E. A. Harvey, Harvey's Canal ; Michael Streitlinger, de Gretna ; J. L. Adams, de Cincinnati, Ohio ; Lorenz Kubler, de St-Louis, Missouri ; Sam Rashall, de Houston, Texas ; J. C. Baldwin, de Houston, Texas.

Tonnellerie.—On verra aux annonces que M. Ch. Perrilliat a vendu à la "Brooklyn Cooperage Company" sa tonnellerie avec tout le matériel, toutes les machines et tous les appareils qu'elle contenait ; il lui a également transféré tous les contrats qu'il avait en mains et qui seront fidèlement exécutés par la nouvelle compagnie. M. C. Perrilliat représente celle-ci et sollicite de ses amis la continuation du patronage qui lui a été accordé jusqu'à ce moment.

Pour guérir les scrofules et les humeurs, essayez la Salsepareille d'Ayer ; elle nettoie le sang de toutes ses impuretés.

LOUISIANE.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 19 octobre :

Pas encore une goutte d'eau ; la poussière est suffocante ; nos citernes, nos puits, sont à sec. Dans la campagne, les étangs, les coulées, sont desséchés, et, en bien des endroits, les animaux sont privés d'eau.

—Le *Reporter*, de Jennings, dit que le pont jeté sur le bayou Nez Piqué, est enfin achevé ; c'est le seul pont à pile, jeté sur un cours d'eau, qu'il y ait dans cette partie de l'Etat.

—On nous écrit, de Church Point :

M. J. Barousse a fait les expéditions suivantes, depuis 10 jours : 112 balles de coton, 148 sacs de riz, 2,020 douzaines d'œufs.

Les récoltes de coton sont faibles, étant donné que les fermiers se sont empressés d'en finir avec leur récolte, avant l'arrivée de la pluie.

Il a été battu peu de riz.

La sécheresse a forcé nombre d'habitants des environs d'Opelousas à conduire leurs bestiaux au bayou Plaquemine, pour les abreuver.

MM. L. Schuerb et frères ont expédié 110 balles de coton, 35 sacs de riz et 600 douzaines d'œufs.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 19 octobre :

La rivière baisse. Nous craignons d'avoir une longue saison d'eaux basses.

La poussière est telle, à Marksville, que nous sommes enveloppés, sans cesse, dans une espèce de nuage.

Les animaux et les plantes souffrent beaucoup du manque d'eau.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 19 octobre :

La sécheresse est une véritable calamité. Les planteurs cotonniers en profitent pour faire rapidement leur récolte, mais les sucriers et autres cultivateurs en pâtissent. Il a fallu aller jusqu'au fleuve pour avoir un peu d'eau. Quelques grands planteurs ont creusé des puits près de leurs sucreries.

On n'a pas encore commencé, généralement, la roulaison, parce que l'eau manque. Dans peu de jours, il faudra installer des pompes, pour tirer l'eau du fleuve.

La cueillette du coton sera, bientôt, achevée. Le rendement est comparativement abondant, vu la sécheresse et les ravages des chenilles.

Nombre de planteurs ont commencé la roulaison, la semaine dernière. Nous n'en savons pas encore les résultats. M. A. Guesnard obtient de 1,600 à 1,700 livres de sucre à l'acre, ce qui est une bonne récolte. Faut-il, maintenant, de la pluie, pour la canne ? Les opinions sont partagées à ce sujet. Les uns prétendent que la canne deviendrait plus tendre et rendrait plus de matière saccharine ; les autres disent qu'il est trop tard, et que la pluie ne servirait plus à rien.

Le *Review*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 19 octobre :

Toujours les mêmes plaintes sur la sécheresse ; tout le monde en souffre, hommes et animaux. Les produits d'automne, des jardins, sont à peu près perdus. Une ondée survenue, jeudi soir, nous a fait regretter davantage encore les bienfaits de la pluie.

Le *Democrat*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 19 octobre :

La sécheresse a tué les plantes de nos jardins. Il nous faudra recourir à quelque localité du voisinage, plus favorisée que nous, pour nos provisions d'hiver.

Les choux de l'Ouest ont déjà fait leur apparition sur le marché, et se vendent bien.

—A Chattanooga, les fermiers sont très occupés de la récolte de leur coton et de leur riz. Le temps a été favorable à la rentrée de ces produits ; aussi, les travaux se finiront-ils plus tôt qu'à l'ordinaire.

La *Sentinelle*, Rayne, paroisse Acadie, du 19 octobre :

Le président L. F. Livingstone, de l'Alliance George, et H. E. G. Sleps, président du comité national du coton, ont envoyé une adresse aux Unions d'Etat. Il est dit, dans cette adresse, que le "trust" de la jute s'est refermé sur une grande échelle, sous le nom de "American Manufacturing Company", dans lequel tous les principaux fabricants de toile de jute ont des intérêts. L'entreprise a l'intention d'accaparer, en 1890, tout le coton produit. Il est donc urgent de prendre des mesures pour éviter cette calamité.

Les présidents de chaque Alliance d'Etat sont invités à s'assurer le consentement des sous-Alliances et des Unions, à l'usage exclusif de la toile de coton. Le rapport en sera fait à la Convention qui doit avoir lieu, le 7 décembre, à St-Louis. Toute la question y sera amplement discutée.

L'honorable Evan Jones, président de la "Farmer and Laborers Union of America", vient d'inviter les Bourses au Coton des Etats-Unis à envoyer des délégués accrédités à cette Convention. Si les Bourses refusaient de prendre part à la Convention, les délégués, représentant les producteurs, fixeraient la tare et la qualité de toile de coton qui serait adoptée. Chaque Alliance s'engagerait à ne se servir que de cette toile et à se conformer aux règlements de la Convention.

Que les sous-Alliances agissent immédiatement. La Convention se réunira, la veille du grand meeting de la "Farmers' and Laborers' Union of America."

Le *Weekly Louisiana Review*, Nouvelle-Orléans, du 23 octobre :

Dans la paroisse Acadie, une association de l'Union coopérative des Fermiers de la paroisse, s'est organisée, au capital de $100,000. Elle a établi son domicile à Crowley.

—Aux Avoyelles, l'Union des Fermiers [illegible]

à Bunkie, un grand magasin, d'après le système de la coopération.

—Le *New Era*, paroisse Bienville :

La cueillette du coton, dans la paroisse, est presque terminée.

M. L. A. Taylor a fait, cette année, 58 boisseaux de maïs, à l'acre, sur des terres élevées.

Il va être fondé, par le major T. D. Beardsley, un grand entrepôt, sur un terrain acheté par lui, en face de Sparta et de Liberty Hill.

—Dans la paroisse Caldwell, le coton se vend 9 1/2 cents, à Columbia.

La récolte de sucre est considérée, dans la paroisse, comme excellente.

Dans un récent meeting de l'Union des Fermiers, il a été souscrit une somme de $2,600 pour établir, à Columbia, un magasin sur le système de la coopération.

—Dans la paroisse Caddo, Shreveport a reçu, la semaine dernière, 3836 balles de coton. Une des maisons qui fait le commerce de poisson, à Shreveport, a d'énormes transactions ; elle en expédie jusqu'à 50 barils par jour, dans toutes les directions.

Notre Chambre de commerce—dit le *Caucasian*—est une des plus solides institutions du Sud.

Les représentants de plusieurs grandes compagnies du Mississippi et de l'Alabama ont visité, dernièrement, Shreveport, dans le but d'y établir un entrepôt de quincaillerie et d'instruments aratoires. M. Hancock, de Little Rock, a de gros intérêts dans l'établissement d'une fabrique de charrues dans la même ville ; 50 charrues à disque sont déjà commandées. Si l'essai réussit, au double point de vue de la fabrication et de l'économie, la nouvelle entreprise prendra d'immenses proportions.

—Le long de la Black River, paroisse Concordia, les récoltes sont superbes.

La *Sentinelle* dit que 26 milles de chemin de fer de la ligne Natchez et Fort Scott sont maintenant en voie de construction. Les travaux marchent rapidement.

—Le *Crescent*, de Welsh, paroisse Calcasieu :

MM. Bucklin et Halburst ont battu 1,150 sacs de riz, la semaine dernière, en moins de cinq jours. En moins de 24 heures, sur la ferme Hawkeye, on a battu 307 sacs.

Dans les environs de Welsh, les champs de riz de MM. Kelly, Day et Coleman ont donné 12 barils à l'acre.

—A Slaughter, paroisse East Feliciana, il s'est organisé une association coopérative de fermiers, au capital de $25,000.

La récolte de coton, dans la paroisse, est bonne, meilleure qu'on ne l'espérait. Les affaires sont très actives, à Clinton. L'embranchement qui doit relier cette localité à la ligne principale, sera, bientôt achevé, et les trains pourront y marcher d'une façon régulière.

—A Baton Rouge on vient de faire l'achat de 89 arpents, sur la propriété Corcoran, juste au dehors des limites de la ville, pour y établir les Fair Grounds. Bonne acquisition ; prix $6,000.

Ce n'est pas seulement à la Nouvelle-Orléans que l'éclairage électrique laisse à désirer. On s'en plaint également à Baton Rouge.

—Le *Democrat*, de la paroisse East Carroll :

Le capt. Purdy, de Lake Providence, a expédié, la semaine passée, 4,964 sacs de graine de coton. Le commerce de ce produit prend d'énormes proportions dans la paroisse. Les affaires sont actives, à Lake Providence, et les voyageurs de commerce y abondent.

—Dans la paroisse Franklin, il a été fait, jusqu'ici, peu d'expéditions de coton ; les fermiers profitent du beau temps, pour achever la cueillette, le plus tôt possible.

—A la Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, les "gins" se font une rude concurrence. On affirme que le prix de la graine de coton s'y est élevé à $20 les mille livres.

—Le *Caligraph*, de Ruston, paroisse Lincoln, annonce qu'il y aura, l'année prochaine, une Foire dans la paroisse.

On s'est emparé dans les environs de Ruston, d'un écureuil du plus beau blanc. Il a été immédiatement empaillé. C'est un des ornements des bureaux du *Caligraph*.

— A Natchitoches, paroisse Natchitoches, la rivière baisse. Le coton s'y vend 9 cents 1/2 la livre, et le maïs, 50 cents le boisseau. Plusieurs familles de l'Ohio vont s'établir à Robeline, qui fait de rapides progrès. On y veut fonder une scierie, au capital de $20,000.

— Dans la paroisse Ouachita, le nouveau steamboat *Lake Washington*—capt. Brunner, commandant et propriétaire—va commencer le service sur la rivière, aussitôt que la hausse des eaux le permettra.

Monroe a, jusqu'à date, reçu 3,600 balles de coton.

Le *Telegraph* dit :

Tony Head, tenancier de couleur, sur la propriété de M. E. J. Seal, sur l'île De Siard, a fait une récolte tout-à-fait exceptionnelle de maïs. Il en avait semé trois acres en avril, après les avoir fumés avec soin. Il y a fait une récolte de 180 boisseaux, de la variété Shoe Peg. Il a aussi semé un pois et demi de maïs Mosley, sans engrais, et il en a tiré 75 boisseaux.

—Le *Leader*, de Hammond, paroisse Tangipahoa :

L'exhibition de Hammond, au Palais de Maïs de Sioux City, a obtenu un énorme succès de curiosité. A la clôture de l'exposition, on a fait présent des objets exhibés aux personnes qui les admiraient, comme souvenirs du Sud. C'est aussi une excellente réclame pour cette partie de la Louisiane.

Plusieurs fermiers de l'Illinois et de l'Iowa étaient ici, la semaine dernière, dans le but d'y acheter des propriétés. Hammond s'embellit tous les jours ; il y a de magnifiques jardins, et des résidences luxueuses s'y élèvent de tous les côtés.

La Foire qui se prépare sera un grand succès.

—La *Sentinelle*, de Bayou Sara, dit qu'il se fait un très grand trafic sur l'embranchement qui y conduit.

Le *Courrier*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 24 octobre :

Une sécheresse remarquable par sa durée, continue à régner dans notre paroisse. Samedi dernier, on aurait pu croire qu'elle était arrivée à sa fin, mais cet espoir ne se réalisa pas, et la légère pluie de ce jour n'a pas même pu servir à abattre l'épaisse poussière qui couvre notre voie publique.

—Sur plusieurs de nos habitations, la roulaison—comme on dit généralement—est commencée, et il est probable que, dans le courant de la semaine prochaine, le plupart de nos sucreries élèveront leur spirale de fumée vers le ciel. Le rendement, d'après des rumeurs, ne donne aucun lieu de réjouissance, le rendement à l'arpent étant la phrase employée pour l'exprimer. Sur l'habitation Welham, où l'exploitation a été commencée mercredi dernier, un retard a été occasionné par un accident survenu à une roue à engrenage, et, sur l'habitation Munroe, située près des limites de St-Jacques et d'Ascension, on nous dit qu'une explosion de chaudière a eu lieu.

Jusqu'à présent, vingt-deux barils de la nouvelle récolte ont été reçus au marché de la Nouvelle-Orléans. Ce sucre était fait au centrifuge, provenait de l'habitation Ste-Emma, de la paroisse Ascension, et s'est vendu 7 3/4c. La semaine passée dernière, s'est vendu 8 1/4c.

—La levée St-Michel a été achevée hier. Elle a neuf pieds de hauteur, environ quinze arpents de longueur, et une base d'environ cinquante pieds. Malgré les protestations du juri de police, qui—malheureusement, peut-être—n'a pas aucun pouvoir en ce cas, on s'est servi de la vieille levée dans la construction de la nouvelle, et il reste avec les eaux hautes, nous [illegible] de [illegible] laquelle [illegible] celle du juri de police. Mais si les premiers sont dans l'erreur, ce serait là une erreur à résultats bien désastreux, et, si ces échouent, il sera à regretter que, non pas eux, mais les habitants, auront à en subir les conséquences.

Le [illegible] qui vend le meilleur marché en ville est V. Anseman, 212 rue du Canal.

On peut voir une occasion en allant chez V. Anseman, coin des rues St-Pierre et Marais, le 30 et le 31 de ce mois. Des personnes [illegible] leurs aux dames. [illegible] de la rue du [illegible]

Nul Remède Universel

N'a encore été découvert ; mais, comme au moins les quatre cinquièmes des maladies humaines ont leur source dans l'impureté du Sang, une médecine qui ramène ce fluide à une condition saine arrive presque à être une cure universelle. La Salsepareille d'Ayer agit sur le sang dans toutes les périodes de sa formation, et est, par conséquent, adaptée à une plus grande variété de maladies qu'aucune autre médecine connue. Les

Furoncles et les Boutons

Qui résistent à un traitement ordinaire, cèdent à la Salsepareille d'Ayer après un essai comparativement court.

Mr. C. K. Murray, de Charlottesville, Va., écrit que durant des années il était affligé de furoncles qui lui causaient beaucoup de souffrances. Ceux-ci furent suivis de boutons rouges dont il avait plusieurs à la fois. Il commença alors à prendre de la Salsepareille d'Ayer, et après en avoir pris trois flacons, les boutons disparurent, et depuis six ans il n'a pas eu même l'apparence du moindre petit bouton.

Cette insidieuse maladie, la Scrofule, est la cause fertile d'innombrables maux, la Consomption étant l'un de plusieurs également fatals. Les éruptions, les ulcères, le mal aux yeux, la faiblesse et l'épuisement des muscles, un appétit capricieux et autres maux semblables, sont presque des indications certaines d'une infection scrofuleuse dans le système. Beaucoup de figures, qui autrement seraient belles, sont défigurées par des boutons, des éruptions, de vilaines pustules, qui proviennent de sang impur, montrant le besoin de la Salsepareille d'Ayer pour remédier au mal.

Tous ceux qui souffrent des désordres du sang devraient essayer de la Salsepareille d'Ayer—éviter de se servir de toutes poudres, onguents, lotions, et spécialement de compositions bon marché et sans valeur, lesquelles, non seulement, manquent d'effectuer une guérison, mais plus fréquemment aggravent et confirment les maladies que des annonces mensongères promettaient de guérir.

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Vendue par tous les Pharmaciens. Prix $1 ; six flacons, $5.

LA CAVALERIE ALLEMANDE JOUANT LE RÔLE D'AGRESSEUR, DE PIONNIER DE GUERRE.—Nous lisons, dans le *Soleil*, de Paris :

"D'après les nouveaux règlements de campagne, la cavalerie allemande doit jouer le rôle d'agresseur, de "pionnier de guerre". En masses compactes, elle s'avance, ouvrant le chemin de l'infanterie par ses charges, secondée par l'artillerie mobile dont elle est accompagnée.

"Mais, pour remplir ce rôle d'armée d'avant-garde, la cavalerie n'est pas suffisamment organisée ni outillée. Aussi songe-t-on, aujourd'hui, à lui adjoindre des bataillons de pionniers montés, à l'instar de l'artillerie mobile.

"Les pionniers, avec tout leur outillage, suivraient sur des voitures légères et à l'épreuve du roulement sur terrain accidenté, de façon à pouvoir suivre la cavalerie.

"Cette organisation demandera des crédits qui seront sollicités du Reichstag dans le projet de budget."

SAINT-SIÈGE.—MISSION IMPORTANTE AUPRÈS DU SOUVERAIN-PONTIFE.—On mande, de Rome, 11 octobre, au *Daily News*, de Londres :

"Ce matin (jeudi), M. de Schlœzer a eu une nouvelle entrevue avec le Pape. C'est la seconde depuis son retour. Le bruit que le prince de Bismarck aurait chargé le ministre de Prusse d'une importante mission auprès du Souverain-Pontife, semble fondé ; dans les cercles du Vatican on assure que cette mission a trait au projet qu'aurait le Pape de quitter Rome."

—Le correspondant du *Daily News* déclare dénuée de fondement l'information récemment publiée par divers journaux et d'après laquelle le parti intransigeant au Vatican pousserait Léon XIII à proclamer sa souveraineté temporelle.

EXPLOITS D'UNE NAGEUSE.—Une jeune personne de 18 ans, miss Maria Finney, la sœur du champion nageur Finney, de Londres, s'est jetée, dernièrement, de London-Bridge, dans le fleuve. Vers trois heures, par un beau temps, à un moment où on ne s'occupait guère d'elle sur le pont, miss Finney détacha le manteau qui cachait son costume de bain, et, escaladant le parapet, piqua une tête dans la Tamise. Dans le fleuve, circulait, à proximité, une barquette que montaient un batelier, un journaliste et son frère, qui recueillirent l'habile plongeuse, laquelle paraissait ne pas se trouver plus mal, après le saut périlleux de douze mètres qu'elle venait de faire du haut du pont.

L'été dernier, miss Finney avait sauté, d'une hauteur de seize mètres, de la jetée de Llandudno, dans la mer.

—La force herculéenne mise à l'épreuve [illegible]

La Salsepareille d'Ayer est l'agent le plus prompt pour la guérison des maladies du sang. Les plus en sont immédiates.

FORNARIS.—Décédée ce matin, à une heure moins un quart, à l'âge de 8 mois, MANUELA FORNARIS, enfant de LOUISE CASSARD et de J. M. FORNARIS. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue des Remparts, près Dumaine.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants. En vente chez M. P. Puget, seul agent, 180 rue Royale entre St-Pierre et Toulouse. Chambres garnies au No 139 rue Bourbon. 21 mars—

AVIS.

J'INFORME mes amis et le public en général, que j'ai vendu au Brooklyn Cooperage Co. ma tonnellerie avec les marchandises et les machines qu'elle contenait, et que j'ai transféré à la dite Compagnie tous mes contrats. Le Brooklyn Cooperage Co. en assumant ces contrats, garantit une fidèle exécution, des termes et conditions des dits contrats, et je sollicite respectueusement en faveur de la dite Compagnie que le patronage qu'il m'a été accordé dans le passé.

26 oct—7 CHS PERRILLIAT.

Proclamation du Gouverneur

Révocation des restrictions de la Quarantaine.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.

Attendu qu'il une séance du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane qui a eu lieu en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 17me jour de mois d'octobre 1889, une résolution fut adoptée priant le Gouverneur de [illegible] une proclamation révoquant à partir du 1er novembre prochain toutes les restrictions quarantenaires à l'endroit des navires arrivant au port de la Nouvelle-Orléans;

Donc je, Francis T. Nicholls, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu du droit dans le cas révocation [illegible] et annule la Proclamation [illegible] le [illegible] jour du mois d'avril 1889, révoquant [illegible]

En foi de quoi j'ai [illegible] signature et le grand sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Baton-Rouge, ce 21me jour d'octobre A. D. 1889.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Par le Gouverneur : L. D. SPENCER, Secrétaire d'Etat. 26 oct—2t

PENSION PRIVÉE,

89 rue Toulouse, Coin Royale.

PRIX MODÉRÉS.

11 oct—

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de W. P. Fancutter, Campbellsville, Ky., par l'entremise de la Banque de Campbellsville, Ky., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné : Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. H. CULBERTSON, Assistant-caissier de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 25 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. W. Lane, par l'entremise de la Bank of Eastern Arkansas, Forest City, Ark., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. H. CULBERTSON, Assistant-caissier de la State National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Geo. M. Walton, Sharon Valley, Ct., par l'entremise de la First National Bank of Amenia, N. Y., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE, Caissier de la New Orleans National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de T. H. Neeley, Bigbyville, Tenn., par l'entremise de la Columbia Banking Company, Columbia, Tenn., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change de la Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de G. P. Talbott, Danville, Va., par l'entremise de Johnston & Cheek, banquiers, Danville, Va., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

E. V. GARIDEL, Caissier de la Citizens' Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Merchants' Bank, of Fort Smith, Ark., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Mariano Romero, Santa Barbara, Cal., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent de la Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.

$300,000. Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Aug. T. Miller, 1417 rue sud 12me, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 68,856, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Premier Gros Lot de Trois Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent du Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de E. L. Raines, Bernam, Tex., par l'entremise de T. W. House, Houston, Tex., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

A. J. DRYSDALE, Caissier de la New Orleans National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de M. M. Jordan, par l'entremise de la People's Bank of Greenville, S. C., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

F. S. GAMBRILL, Caissier de la Whitney National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 21 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il était en recouvrement pour le compte d'un déposant un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte d'un correspondant, par l'entremise de la Wells Fargo & Co. Bank, San Francisco, Cal., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

CHAS. SANTANA, Commis au change, Louisiana National Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Adam A. Lobit, banquier, Galveston, Tex., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

J. W. PERRET, Caissier de la Canal Bank.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la Bowery Bank, New York, N. Y., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Cora Rogers, South Bend, Ind. un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

E. W. CASON, Agent United States Express Company.

Avis.

$100,000. Nouvelle-Orléans, 22 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de la Norton County Bank, Norton, Kan., un vingtième du billet No 71,322, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Deuxième Gros Lot de Cent Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

H. KINLER, Caissier de la Union National Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la compagnie.

E. A. HARVEY, Canal Harvey.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 16 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il était porteur d'un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

MICHAEL STREITLINGER, Gretna, Lan.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 19 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de J. L. Adams, Cincinnati, Ohio, un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Southern Express Company.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de Lorenz Kubler, 304 South Seventh street, St-Louis, Mo., un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent de la Wells, Fargo & Co's Express.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de la [illegible] Bank, [illegible], un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

J. J. DOIZE, Caissier People's Bank.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement pour le compte de Sam Rashall, 64 Main street, Houston, Tex., un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co.'s Express.

Avis.

$50,000. Nouvelle-Orléans, 17 octobre 1889.

LE soussigné certifie qu'il avait en recouvrement, pour le compte de J. C. Baldwin, 84 Main street, Houston, Tex., un vingtième du billet No 25,260, tirage à numéro simple, Classe K, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, vingtième qui a gagné le Troisième Gros Lot de Cinquante Mille Piastres, le mardi, 15 octobre 1889, et que le montant en a été promptement payé par un chèque sur la New Orleans National Bank, sur présentation du dit vingtième au bureau de la Compagnie.

C. A. PARDUE, Agent Wells, Fargo & Co.'s Express.

26 oct—2t—PP

Société de Bienfaisance des Boulangers de la Nouvelle-Orléans.—Les officiers et les membres de cette Association se réuniront DIMANCHE, 27 octobre 1889, à 2 heures et demie P. M., à la salle de la Société, rue Poydras et Dryades, pour célébrer le 35ème anniversaire par une parade suivie d'un banquet. Tous les membres sont requis d'être présents en habits noirs, gants blancs, badge, et munis de la carte d'entrée au banquet.

Par ordre du Président, PAUL MOYERES. G. Plessis, Secrétaire.

Messieurs les membres honoraires ainsi que les invités sont priés de se joindre à la colonne au départ de la salle.

Par Invitation du Grand Marshal, WM. ZETTMANN. 26 oct—2t

SI VOUS VOULEZ

acheter du claret bon et bon marché, adressez-vous à la American Liquor Co., 215 et 217 rue Decatur. Whiskies, Gins, Cognacs et Cordiaux.

Gros et Détails.

20 oct—3m. dim. mer. ven.

DATE DE FONDATION, 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

New Orleans Insurance Company et New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX : 8 rue Carondelet entre Canal et Commune.

Capital - $500,000

J. TUYES, Président. [illegible], Vice-Président. JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS :

JEAS. T. DUGASON,	EDWD. J. BOBER.
PIERRE POUTZ,	[illegible] SALLY,
C. FATJO,	[illegible]
JEAS. E. SCHMIDT,	W. G. VINCENT,
JULES TUYES,	[illegible]
GUS. PITOT,	J. W. HINCKS.

24 fév '89—1an.

LES PHOTOGRAPHIES

Les mieux réussies et les plus artistiques qui aient jamais été faites à la Nlle-Orléans. Crayons et tableaux de grandeur naturelle. Spécialité de reproduction et grossissement de photographies.

CABINETS, No 126 RUE DU CANAL, près du Grand Opera House, et 21 RUE DE L'HOPITAL.

15 mai—1an Dec

A. A. WOODS & CIE.,

Ont transféré leurs bureaux au No 37 de la rue Carondelet, coin Gravier, [illegible] de la Bourse au Coton.

[illegible] 26 oct—1m—dim jeu.

Bureau de la Compagnie de Touage de la Louisiane,—120 rue Gravier, [illegible]—Nouvelle-Orléans, 15 octobre, 1889.—Les actionnaires de cette Compagnie sont par la présente avisés que le 11 novembre prochain, à 7 1/2 h. P. M., une assemblée générale aura lieu au bureau de la Compagnie dans le but de voter sur des changements et modifications proposés à la Charte de la Compagnie.

ROBERT GAUSSIN, Juste Secrétaire.

15 oct—[illegible]

AMUSEMENTS.

Académie de Musique de Bidwell.

Aujourd'hui,

Deux dernières représentations de

MAIN LINE

Matinée à midi. Le soir à 8 heures. 26 oct—1f

Théâtre St-Charles.

J. M. Gilbert..........Locataire et Directeur.

CE SOIR.

Prof. D. M. BRISTOL'S EQUES CURRICULUM!

30 superbes chevaux savants, poneys et mulets, y compris le mulet comique "Denver."

Admission, 50, 35 et 15 cents, incluant les sièges réservés.

Matinées : Mercredis, Samedis, Dimanches. Prix des matinées, y compris les sièges réservés, 10, 15, 25 et 50 cents.

Dimanche, 27 oct.—AGNES HERNDON.

13 oct—4f

GRAND OPERA HOUSE.

Ce soir et toute la semaine

Matinées, Mercredi et Samedi.

Succès extraordinaire des minstrels. Le plus grand des sensations

MAGNIFIQUES MINSTRELS.

Dimanche, 27 octobre—Dora Davidson et Miss Anston, dans "Guilty without Crime."

28 oct—

ROBINSONS MUSEUM THEATRES

Semaine commençant le jeudi, 24 octobre. Congrès de Beautés Circassiennes. Une mère "sloth" et son petit enfant. Dans le Théâtre du rez-de-chaussée — JET, une dame flottant dans l'air. Dans le Théâtre du premier étage—Prof. Walters, Marionnettes par la troupe Lilliputienne. Jeudi, 24 octobre.— Daisy Maids Convention.

24 oct—

Aviso.

Los que escriben conocen al publico que otorgan escrituras en espanol y se hacen cargo de la administracion y liquidacion de sucesiones.

DUCROS y ALEIX.

No 128 Gravier (altos.) Notarios Publicos. 26 sept—1m dim

A. M. & J. SOLARI,

Coin Royale et Douane,

ONT EN DÉBARQUEMENT LES ARTICLES SUIVANTS:

10 barils Currents nouveaux.
15 caisses Cedras confits nouveaux.
25 caisses Pruneaux français nouveaux.
10 sacs Lentilles nouvelles.
100 caisses Fromages tête de Maure.
1000 caisses Cerises à l'Eau-de-vie.
200 caisses Fruits à l'Eau-de-vie assortis.
10 caisses Bigarreaux au Marasquin.
10 caisses Olives de Lucques.
[illegible] sacs Amandes Tarragone.
30 [illegible]
10 [illegible]
500 livres Julienne, paquets 1/2 et 1 livre.
500 livres Tapioca français, paquets 1/2 livre.
1000 caisses Macaroni et Spaghetti de Naples.
500 caisses Sardines, 1/4 à 1/2 boîtes 8 à 10 à 14/22.
200 caisses Sardines sans arêtes, Lemarchand.
10 caisses Thon à l'huile.
5 caisses Cèpes à l'huile.
10 caisses Anchois à l'huile.
20 caisses Piment rouge (Chili Pepper).
10 caisses Cordial Medoc.
10 caisses Canton Ginger confit.
10 caisses Canton Ginger cristallisé.
10 caisses Maple Syrup.
20 livres Saucisson de Lyon importé.
10 caisses Asperges de Lubec.

Harengs de Hollande.	Fromage Roquefort.
Sardines russes.	Fromage Brie.
Caviar russe.	Fromage Pâte Grasse.
Anguilles à la gelée.	Saumon fumé.
Saumon du Potomac.	Saucisson fumé.
Bœuf de Bal-ette.	Langue fourrées.
Pâté de [illegible]	Anchois au sel.

Mars—26 30 27

LA TOUSSAINT.

V. ANSEMAN,

Fleuriste en gros et au détail.

Office, 212 rue du Canal. Résidence, St-Pierre et Marais.

Il y a une bonne banquette en bois sur la rue Marais, de la rue du Canal chez moi.

L. Fischinger, Marché Poydras et P. Huet, 413 rue Dryades, vendront de mes fleurs. On en trouvera également à la Confiserie Pelingrini, coin des rues du Canal et des Remparts.

19 oct—19 au 1er nov

FLEURS

M. E. C. Carnaille aura, le jour de la Toussaint, au Marché Français, de 15 à 20 charretées de fleurs naturelles ; au Marché Poydras, de 8 à 10 charretées ; au Marché Magazine, de 5 à 6 charretées, autant des dahlias, des paniers pour monuments (wall baskets) des coussins (Pillows) et des bouquets garnis de papier doré. Dahlias de première qualité, 20 cents la douzaine.

Mes clients et le public peuvent s'approvisionner à ma demeure, coin Caffin et St-Claude ; les chars des Casernes y mènent.

20 oct—12f

La Toussaint.

C. W. EICHLING,

FLEURISTE.

No 279 rue Decatur et 171 rue Royale, En arrière la Cathédrale.

Mes travaux en fleurs naturelles ont eu les premiers prix à l'exposition horticole en avril 1889. Examinez mes prix et faites les commandes le plus tôt possible pour éviter la foule. Fleurs sèches et artificielles des plus fines en tous genres.

18 oct—au 1er nov

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald Co., Limited,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

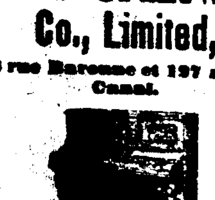

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains,

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Sheninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de

LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITEO,

NOUVELLE-ORLEANS.

1er [illegible]—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 OCTOBRE—CLASSE No 294

Tirage de 4 heures P. M.

41	54	71	97	78	44	36	26	29	43	60	[illegible]

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les journaux, se font en public et sous surveillance dans les salons de la Compagnie. En témoignage nous apposons notre signature Ce 26 octobre 1889—4 heures P. M.

J. A. & ROUBEAU
F. PINCHARD.
HAN. A. WILSON.

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens sont publiés dans tous les journaux.

A. A. WOODS. WALTER SCOTT. ETABLIS EN 1866. L. F. POURCHER. E. F. GOBAT.

A. A. WOODS & CO.,

37..........RUE CARONDELET..........37

Agence générale d'assurances les plus considérables du Sud.

Assurance en toutes ses branches. La compagnie la plus solide du monde, assurant contre l'incendie. Les anciens clients sont toujours satisfaits de leurs relations avec elle. De nouveaux sont demandés constamment. Patronage public cordialement sollicité.

1er sept—1 an, dim mer sam

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU No 90 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL, TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec.

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.

26 oct—1 an

1889-1890

VÊTEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

Pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants,

AINSI QUE

ARTICLES DE TOILETTE, MALLES, VALISES, ETC.

Vous devez aller voir le vaste fonds de marchandises nouvelles chez

Michel Lion & Cie.

Nos prix sont les plus réduits dans tout le pays.

Dans notre Stock on trouve toutes les Coupes, les Modes les plus modernes.

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

12 déc—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,427,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre Bureau, ainsi que la chose a lieu dans les compagnies locales.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS :

Newton Buckner, Chairman ; Raleigh Woods, A. Delvaille, Jno. W. Labouisse.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résidant. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12 nov '88—1an

ETABLIE EN 1782.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $80,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement ajustées et soldées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE EN 1849.

Compagnie d'Assurances CRESCENT de la Nouvelle-Orléans.

Plus de $10,500,000 de pertes payées depuis son organisation.

67 ET 69 RUE DU CAMP.

W. B. Lyman, Prés. Jos. Bowling, Vice-Prés. Chas. R. Rice, Sec.

1 jan—1 an

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travaux artistiques désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept 89—1an

Jos. Lipman, Jules Metoye, W. E. Robinson,

—AVEC—

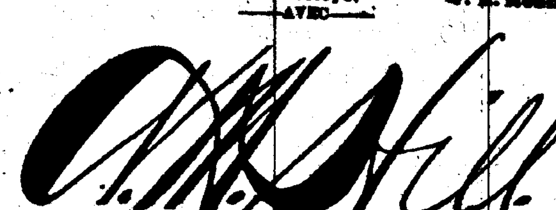

IMPORTATEUR DE

DIAMANTS.

ET NÉGOCIANT EN

DIAMANTS ET BIJOUTERIE.

No 115 rue du Canal

JE SAIS QUE VOUS N'AVEZ QU'A VOIR

Les splendides joyaux que j'offre et fait de diamants, solitaires et bagues avec grappes de diamants, de boucles d'oreilles, d'épingles pour dentelles, de boutons pour chemises et cols, à $15, $20, $25, $35, $40, $50, $60, $75, $85, $100, $125, $150, $175, $200, $250, $300, $400, $500, $1,000, $2,000, $2,500, pour vous décider à acheter chez moi.

Initiales en diamants et montres ornées de diamants en grande variété.

Opales fines, Rubis, Perles et Saphires.

PRIX MARQUES EN CHIFFRES ORDINAIRES.

Diamants remontés dans tous les genres.

Le plus gros diamant aux Etats-Unis exposé dans ma vitrine.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 mai—1anPP

CONSULAT DE FRANCE

A

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, RUE CONTI, 94.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er octobre 1889.

Liste de [illegible]

André Joseph Casimir	Grande Gilles
Bastar Cyprien	Radin Etienne
Bergeron Félix Henri	Lacôme Jean
Bernier Reine (Mme Reine)	Lorreuil Jean
	Mathon Denis
Benoit Jacques	Millon Henriette épouse [illegible]
Brun Jean	
Bonnefous Rosalie (veuve)	Montant Gabriel
	Pinel famille
Chambard Marie	Vigneau Justin
Dalmagen Louis François	Lambert Justin
	Legardo François
[illegible] Adolphe	Lévi Jean
[illegible] Adèle	Odier Adolphe
	Mme Claus Palmyre Elisabeth née Godeyin
Dirrad Victor	
[illegible] Charles	Mme Dorbe ou Gerbel

LETTRES.

Brugère Gustave	[illegible] Edmond
Gobenne Louis	[illegible] Pierre
Loupot	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à remettre à mon visa des actes destinés à être envoyés en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1889.

PAUL BRÉAUMÉ.

Université Tulane.

Ecole Supérieure, Collège, cours universitaire, Ecole de droit et de médecine, et H. Sophie Newcomb Memorial College pour jeunes femmes, cours pratique d'électricité et du génie civil. Les informations pour le prochain semestre annuelle peuvent se procurer sur demande.

WM. PRESTON JOHNSTON, L. L. D., Président.

11août—3m

DENTISTES.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,

transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au No 167 de la même rue, PRÈS DAUPHINE, A partir du 1er octobre 1889.

Venez examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire arracher au [illegible] pour travaux, recouvres compétents.

20 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 13 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de [illegible] dans le courant du leur art.

Prix de saison [illegible]

LE FRANCO-LOUISIANAIS,

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur : LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau : 185 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

E. GAINES, Président. W. W. [illegible], Caissier.

AMERICAN NATIONAL BANK

67 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du continent européen.

12 juil—1an—dim, merc, vend